



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
CENI

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 028/CENI/2022

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) porte à la connaissance de l'opinion publique que dans le cadre des préparatifs de l'opération de Révision du Fichier Electoral (RFE), elle procède au recrutement du personnel opérationnel sur toute l'étendue du territoire national suivant le programme ci-après :

- **Du Dimanche 17 au jeudi 21 juillet 2022**
Dépôt des dossiers de candidature (physiques ou en ligne);
- **Le Samedi 23 juillet 2022**
Affichage des listes des candidats retenus pour le test;
- **Du Lundi 25 au Samedi 30 juillet 2022**
Test pratique sur ordinateur.

Le recrutement est ouvert aux anciens agents électoraux temporaires et aux nouvelles unités qui désirent travailler lors de l'opération de la RFE.

La CENI les invite à déposer leurs dossiers de candidature auprès des panels installés aux Secrétariats Exécutifs Provinciaux (SEP) et aux Antennes de la CENI.

Les candidats résidant aux chefs-lieux des provinces ou dans les villes et territoires ayant une bonne connexion internet peuvent également postuler en ligne sur le lien: <http://recrutement.ceni.cd/>

Le recrutement concerne les catégories d'agents temporaires ci-après :

- Les Formateurs Electoraux Provinciaux (FEP) ;
- Les Formateurs Electoraux Territoriaux (FET) ;
- Les Opérateurs de Saisie (OPS) ;
- Les Points Focaux Juristes (PFJ).

Les personnes intéressées doivent, au préalable, consulter les avis d'appel à candidature affichés aux Secrétariats Exécutifs Provinciaux et aux Antennes de la CENI et publiés sur le lien indiqué ci-dessus.



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE
CENI

Chaque candidat devra se munir de la photocopie de sa carte d'électeur ou de toute autre pièce pouvant prouver son identité.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

La CENI rappelle à l'opinion publique que le processus de recrutement est totalement gratuit.

Fait à Kinshasa, le 15 JUN 2022

Patricia NSEYA MULELA
Rapporteur

